

Scroll down for all Safety Data Sheets (SDS) for this product.

Total Enclosures: 2



Simplicity in Water Analysis

Cover Page for Safety Data Sheet

Thank you for choosing CHEMetrics, Inc. We appreciate your business. In order to best serve your needs for accurate and complete Safety Data, we offer the following information as supplemental to the attached SDS.

SDS No.: R1501

Version No.: 2.4

Product Name: Ammonia CHEMets® & VACUettes® Refills and Ammonia Vacu-vials® Ampoules

Part Nos.: R-1501, R-1501A, R-1501B, R-1501C, R-1501D, K-1503 Ampoules, K-1523 Ampoules

Product Descriptions:

CHEMets Refills: Sealed glass ampoules, 7 mm OD, for visual colorimetric water analysis. Each CHEMet™ ampoule contains approximately 0.5 mL of liquid reagent sealed under vacuum. Refills contain 30 ampoules, test kits contain 1 refill.

VACUettes Refills: Sealed glass ampoules, 7 mm OD, with small glass capillary attached, for visual colorimetric water analysis. Each VACUette™ ampoule contains approximately 0.5 mL of liquid reagent sealed under vacuum. Refills contain 30 ampoules, test kits contain 1 refill.

Vacu-vials Ampoules: Sealed glass ampoules, 13 mm OD, for instrumental colorimetric water analysis. Each K-1503 Vacu-vial™ ampoule contains approximately 2 mL of liquid reagent sealed under vacuum. Each K-1523 Vacu-vial™ ampoule contains approximately 4.5 mL of liquid reagent sealed under vacuum. Test kits contain 30 ampoules.

Addendum to Section 14 Transport Information:

Shipping container markings and labels for this product, as received, may vary from the contents of section 14 of the SDS for one or both of the following reasons:

- CHEMetrics has packaged this product as Dangerous Goods in Excepted Quantities according to IATA, US DOT, and IMDG regulations.
- CHEMetrics has packaged this product as part of a test kit or reagent set composed of various chemical reagents and elected to ship as UN 3316 Chemical Kit, Hazard Class 9, Packing Group II or III.

In case of reshipment, it is the responsibility of the shipper to determine appropriate labels and markings in accordance with applicable transportation regulations.

Additional Information:

- “Print Date” = Revision Date (expressed as DD/MM/YYYY)
- Test kits and reagents sets may contain additional chemical reagents. See separate SDS(s).

CHEMets®, VACUettes®, Vacu-vials®, and Titrets® are registered trademarks of CHEMetrics Inc.



Ammonia CHEMets & VACUettes Refills and Ammonia Vacu-vials Ampoules

CHEMetrics, Inc.

Chemwatch: 9-89020

SDS No: R1501

Version Num: 2.4

Code d'alerte du risque: 4

Date de revision: 08/10/2014

Date d'impression: 13/03/2015

date initiale: 10/10/2014

S.GHS.CAN.FR

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit	Ammonia CHEMets & VACUettes Refills and Ammonia Vacu-vials Ampoules
Synonymes	Part Nos.: R-1501, R-1501A, R-1501B, R-1501C, R-1501D, K-1503 Ampoules, K-1523 Ampoules
Nom d'expédition	LIQUIDE CORROSIF, NSA (contains sodium hydroxide and mercuric iodide)
Formule chimique	Sans Objet
Autres moyens d'identification	Pas Disponible
Numéro CAS	Sans Objet

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	Component of water analysis test kits K-1503, K-1510, K-1510A, K-1510B, K-1510C, K-1510D, K-1523
--	--

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	CHEMetrics, Inc.
Adresse	4295 Catlett Road, Midland, VA. 22728 United States
Téléphone	1-540-788-9026
Fax	1-540-788-4856
Site Internet	www.chemetrics.com
Courriel	technical@chemetrics.com

Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	ChemTel Inc.
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	1-800-255-3924
Autres numéros de téléphone d'urgence	+01-813-248-0585


SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Ammonia CHEMets & VACUettes Refills and Ammonia Vacu-vials Ampoules

Classification de SGH	Corrosion de métal catégorie 1, TOXICITÉ AIGUË PAR VOIE ORALE Catégorie 2, TOXICITÉ AIGUË PAR VOIE CUTANÉE Catégorie 1, TOXICITÉ AIGUË PAR INHALATION Catégorie 1, Irritation/corrosion cutanée catégorie 1A, Dommmage oculaire important catégorie 1, SENSIBILISATION RESPIRATOIRE Catégorie 1, SENSIBILISATION CUTANÉE Catégorie 1, STOT - SE (. Resp. IRR) Catégorie 3, TOXICITÉ SYSTÉMIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES Catégorie 2, TOXICITÉ (CHRONIQUE) POUR LE MILIEU AQUATIQUE Catégorie 3
------------------------------	--

Éléments d'étiquetage

Éléments pour étiquette GHS	
------------------------------------	---

MENTION D'AVERTISSEMENT	DANGER
--------------------------------	---------------

Déclaration(s) sur les risques

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H300	Mortel en cas d'ingestion.
H310	Mortel par contact cutané.
H330	Mortel par inhalation.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Déclarations de Sécurité: Prévention

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P262	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Déclarations de Sécurité: Réponse

P301+P310	EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON / un médecin / médecin / secouriste premier
P301+P330+P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Déclarations de Sécurité: Stockage

P403+P233	Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405	Garder sous clef.

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu / récipient à décharge chimique agréé ou si organique à l'incinération à haute température
-------------	--

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

Ammonia CHEMets & VACUettes Refills and Ammonia Vacu-vials Ampoules

Numéro CAS	%[poids]	Nom
7732-18-5	92-96	EAUX-DISTILLÉES-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ
1310-73-2	1-3	HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE
1303-96-4	1-2	tétraborate-de-disodium,-décahydrate,-à-l'exclusion-du-borate-naturel-du-n--2528
7774-29-0	1-2	diiodure-de-mercure
7681-11-0	1	iodure-de-potassium

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Contact des yeux	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver de manière continue pendant au moins 15 minutes avec de l'eau claire. ▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. ▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
Contact avec la peau	<p>Si ce produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Laver abondamment le corps et les vêtements avec de grandes quantités d'eau, utilisant une douche de protection si possible. ▶ Retirer rapidement les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▶ Laver les zones affectées avec de l'eau (et du savon si disponible) pendant au moins 15 minutes. ▶ Transporter à l'hôpital ou chez un docteur.
Inhalation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Si des fumées ou des produits de combustion sont inhalés : Déplacer à l'air frais. ▶ Coucher le patient sur le sol. Conserver-le au chaud et lui permettre de se reposer. ▶ Les prothèses telles que les fausses dents, qui pourraient bloquer les voies respiratoires, doivent être retirées si possible avant d'entamer les procédures de premiers soins. ▶ Si disponible, administrer de l'oxygène médical par une personne formée. Si la respiration est faible ou est stoppée, s'assurer que les voies respiratoires sont dégagées et entamer une réanimation, de préférence à l'aide d'un appareil respiratoire autonome à demande de valve, un masque avec ballonnet et valve ou un masque de poche comme appris. Réaliser une RCP si nécessaire. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur. <p>Une inhalation de vapeur ou aérosols (fumées) peut provoquer un œdème pulmonaire.</p> <p>Les substances corrosives peuvent causer un dommage au poumon (e.g. œdème pulmonaire, fluide dans les poumons). Comme cette réaction peut être retardée jusqu'à 25 heures après l'exposition, les individus exposés nécessitent un repos complet (de préférence dans une position semi-allongée) et doivent être maintenus sous observation médicale même si aucun symptôme ne s'est (encore) manifesté. Précédant une des ces manifestations, l'administration d'un spray contenant un dérivé de dexaméthasone ou de beclométhasone peut être envisagée.</p> <p>Ceci doit absolument être confié à un docteur ou une personne autorisée par lui/elle. (ICSC13719)</p>
Ingestion	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Pour conseil, contacter un Centre Anti-Poison ou un docteur. ▶ Un traitement urgent en hôpital est vraisemblablement nécessaire. ▶ NE PAS faire vomir. ▶ Si un vomissement survient, pencher le patient en avant ou placer le sur son côté gauche (si possible la tête en position basse) pour maintenir les voies respiratoires ouvertes et prévenir une aspiration. ▶ Surveiller le patient avec attention. ▶ Ne jamais donner de liquide à une personne présentant des signes d'endormissement ou ayant une conscience réduite, i.e. devenant inconsciente. ▶ Donner de l'eau (ou du lait) pour rincer la bouche, puis fournir du liquide lentement et autant que la victime peut en boire sans gêne. ▶ Transporter sans délai à l'hôpital ou chez un docteur.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter symptomatiquement.
pour les corrosifs :

TRAITEMENT BASIQUE

- ▶ Etablir des voies respiratoires notables avec succion si nécessaire.
- ▶ Surveiller les signes d'insuffisance respiratoire et assister la ventilation si nécessaire.
- ▶ Administrer de l'oxygène par un masque avec non-retour à de 10 à 15 l/min.
- ▶ Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un choc.
- ▶ Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un œdème pulmonaire
- ▶ Anticiper les crises.
- ▶ Si les yeux ont été exposés, laver immédiatement avec de l'eau et continuer à irriguer avec une solution saline normale durant le transport à l'hôpital.
- ▶ NE PAS utiliser d'émétiques. Quand une ingestion est suspectée, rincer la bouche et donner jusqu'à 200 ml d'eau (5 ml/kg recommandé) pour la dilution quand le patient est capable d'avaler, possède un fort réflexe pharyngé et ne bave pas.
- ▶ Les brûlures de la peau doivent être couvertes avec des bandages stériles et secs après la décontamination.
- ▶ **NE PAS TENTER une neutralisation car une réaction exothermique pourrait survenir.**

TRAITEMENT AVANCE

- ▶ Envisager une intubation orotrachéale ou nasotrachéale pour un contrôle des voies respiratoires chez un patient inconscient ou chez qui un arrêt respiratoire est apparu.
- ▶ Une ventilation à pression positive à l'aide d'un masque avec valve peut s'avérer utile.
- ▶ Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre l'arythmie.
- ▶ Débuter un IV D5W TKO. Si des signes d'hypovolémie sont présents, utiliser une solution lactée Ringers. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- ▶ Une thérapie avec drogue doit être envisagée pour un œdème pulmonaire.
- ▶ Une hypotension avec des signes d'hypovolémie nécessite une administration précautionneuse de fluides. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- ▶ Traiter les crises avec du diazépam.
- ▶ Le chlorhydrate de proparacaine doit être utilisé pour aider l'irrigation des yeux.

DEPARTEMENT D'URGENCE

- ▶ Des analyses de laboratoires avec hémogramme complet, sérum électrolytique, BUN, créatine, glucose, analyse d'urine, base pour un sérum glutamo-oxaloacétique transaminase (ALT et AST), calcium, phosphore et magnésium, peuvent aider à établir régime du traitement.
- ▶ Une pression positive expiratoire (PEEP) - une ventilation assistée peut être nécessaire pour les blessures parenchymale ou les syndromes de détresse respiratoire adultes.
- ▶ Une endoscopie doit être envisagée pour évaluer les blessures orales.

Ammonia CHEMets & VACUettes Refills and Ammonia Vacu-vials Ampoules

► Consulter un toxicologue si nécessaire.
BRONSTEIN, A.C. and CURRANCE, P.L. EMERGENCY CARE FOR HAZARDOUS MATERIALS EXPOSURE: 2nd Ed. 1994

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

	<ul style="list-style-type: none"> ► Eau pulvérisée - Quantités d'arrosage uniquement. ► Mousse. ► BCF (lorsque le règlement le permet). ► Poudre chimique sèche. ► Dioxyde de carbone.
--	--

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu	Non connu.
-------------------------------	------------

Conseils aux pompiers

Lutte Incendie	<ul style="list-style-type: none"> ► Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ► Porter une protection complète du corps avec un appareil respiratoire. ► Prévenir par tous les moyens, les éclaboussures d'entrer dans les drains et voies d'eau. ► Utiliser les procédures de lutte incendie adaptées aux lieux environnants. ► Ne pas approcher des containers suspectés être chauds.
Risque D'Incendie/Explosion	<ul style="list-style-type: none"> ► Non combustible. ► Il ne s'agit pas d'un risque de feu majeur mais des récipients peuvent brûler.

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eclaboussures Mineures	<ul style="list-style-type: none"> ► Nettoyez tout de suite tous les écoulements. ► Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. ► Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection. ► Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite. ► Essuyez.
Eclaboussures Majeures	<ul style="list-style-type: none"> ► Vider la zone de son personnel et se déplacer contre le vent. ► Alerter les pompiers et leurs indiquer l'endroit et la nature du risque. ► Porter une protection complète du corps avec un appareil respiratoire. ► Prévenir par tous les moyens les éclaboussures de pénétrer dans les drains et les voies d'eau. ► Envisager une évacuation (ou protéger les lieux).

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS..

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	<ul style="list-style-type: none"> ► Eviter tout contact personnel, incluant l'inhalation. ► Porter des vêtements de protection en cas de risque d'exposition. ► Utiliser une zone bien ventilée. ► ATTENTION: Pur éviter toute réaction violente, TOUJOURS ajouter le produit à l'eau et JAMAIS l'eau au produit. ► Eviter de fumer, pas de lumière à nu ni de source d'allumage.
Autres Données	<ul style="list-style-type: none"> ► Stockez-le dans son récipient d'origine. ► Maintenez les récipients bien scellés. ► Stockez-le dans un endroit frais, sec et bien aéré. ► Stockez-le loin de matériels incompatibles et de récipients contenant des aliments. ► Protégez les récipients des dégâts matériels et vérifiez régulièrement qu'il n'y ait pas de fuite.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	Emballer comme recommandé par le fabricant. Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite. Pour les matériaux à faible viscosité et les solides: <ul style="list-style-type: none"> ► Bidons et jerricanes doivent être du type avec la tête non-amovible. ► Dans les cas où une conserve métallique doit être utilisée comme emballage interne, la conserve doit posséder une fermeture à vis. Pour les matériaux avec une viscosité d'au moins 2680 cSt.
Incompatibilité de Stockage	Eviter les acides forts.

INCOMPATIBILITÉS DU MATÉRIEL D'EMBALLAGE

Pas Disponible

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
--------	-----------	----------------	-----	------	-----	-------

Continued...

Ammonia CHEMets & VACUettes Refills and Ammonia Vacu-vials Ampoules

Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Sodium hydroxide	2 mg/m3 / --- ppm	--- mg/m3 / --- ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Sodium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Hydroxide de sodium	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Sodium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	TLV Basis: upper respiratory tract, eye & skin irritation
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Sodium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	TLV® Basis: URT, eye, & skin irr
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Sodium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Sodium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	C 2 mg/m3 mg/m3	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Sodium, hydroxyde de	Pas Disponible	P2 mg/m3	Pas Disponible	RP
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	tétraborate-de-disodium,-décahydrate,-à-l'exclusion-du-borate-naturel-du-n--2528	Borate compounds, inorganic (inhalable fraction++)	2 mg/m3	6 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	tétraborate-de-disodium,-décahydrate,-à-l'exclusion-du-borate-naturel-du-n--2528	Borates, tétra, sels de sodium - Décahydrate	5 mg/m3	10 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	tétraborate-de-disodium,-décahydrate,-à-l'exclusion-du-borate-naturel-du-n--2528	Borates, tétra, sels de sodium - Anhydre	1 mg/m3	3 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	tétraborate-de-disodium,-décahydrate,-à-l'exclusion-du-borate-naturel-du-n--2528	Sodium tetraborate - Decahydrate	2 mg/m3	6 mg/m3	Pas Disponible	TLV Basis: upper respiratory tract irritation
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	tétraborate-de-disodium,-décahydrate,-à-l'exclusion-du-borate-naturel-du-n--2528	Sodium tetraborate - Anhydrous	2 mg/m3	6 mg/m3	Pas Disponible	TLV Basis: upper respiratory tract irritation
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	tétraborate-de-disodium,-décahydrate,-à-l'exclusion-du-borate-naturel-du-n--2528	Borate compounds, inorganic	2 mg/m3	6 mg/m3	Pas Disponible	TLV® Basis: URT irr
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	tétraborate-de-disodium,-décahydrate,-à-l'exclusion-du-borate-naturel-du-n--2528	Borates, tetra, sodium salts, Anhydrous / Borates, tetra, sodium salts, Decahydrate / Borates, tetra, sodium salts, Pentahydrate	1 mg/m3	3 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	tétraborate-de-disodium,-décahydrate,-à-l'exclusion-du-borate-naturel-du-n--2528	Sodium, tétraborate de (décahydrate) ou Borax	5 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	tétraborate-de-disodium,-décahydrate,-à-l'exclusion-du-borate-naturel-du-n--2528	Borax / Sodium, tétraborate de (anhydre)	1 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Voir Sodium, tétraborate de (décahydrate)
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	diiodure-de-mercure	Mercury (all forms except Alkyl) (as Hg)	0.05 mg/m3 / --- ppm	0.15 mg/m3 / --- ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	diiodure-de-mercure	Mercury, (as Hg): Inorganic forms, including metallic mercury	0.025 mg/m3	0.075 mg/m3	Pas Disponible	Skin
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	diiodure-de-mercure	Mercure (tous les composés sauf les composés alkylés) (en Hg)	0,05 mg/m3	0,15 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	diiodure-de-mercure	Iodides	0.01 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV Basis: Hypothyroidism; upper respiratory tract irritation

Ammonia CHEMets & VACUettes Refills and Ammonia Vacu-vials Ampoules


Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	diiodure-de-mercure	Mercury - Inorganic compounds (as Hg)	0.025 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV Basis: central nervous system impairment; kidney damage
Canada - Île-du-Prince- Édouard Limites d'exposition professionnelle	diiodure-de-mercure	Mercury, all forms except alkyl, as Hg Elemental and inorganic forms	0.025 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: CNS impair; kidney dam; BEI
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	diiodure-de-mercure	Mercury, as Hg in Inorganic compounds, including metallic mercury	0.025 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Colombie- Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	diiodure-de-mercure	Mercury - Inorganic compounds, as Hg	0.025 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	diiodure-de-mercure	Mercure , composés inorganiques (exprimée en Hg)	0,025 mg/m3	Pas Disponible	Pas Disponible	Pc
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	iodure-de-potassium	Iodides	0.01 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV Basis: Hypothyroidism; upper respiratory tract irritation
Canada - Île-du-Prince- Édouard Limites d'exposition professionnelle	iodure-de-potassium	Iodine and iodides Iodides	0.01 ppm	Pas Disponible	Pas Disponible	TLV® Basis: Hypothyroidism; URT irr
Canada - Colombie- Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	iodure-de-potassium	Iodides	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible

LIMITES D'URGENCE

Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
sodium hydroxide	Sodium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	Pas Disponible
sodium borate, decahydrate	Sodium borate decahydrate	6 mg/m3	22 mg/m3	780 mg/m3
sodium borate, decahydrate	Sodium borate; (Disodium tetraborate; Borates, tetrasodium salts)	6 mg/m3	6 mg/m3	240 mg/m3
mercuric iodide	Mercuric iodide; (Mercury(II) iodide)	0.057 mg/m3	0.23 mg/m3	63 mg/m3
potassium iodide	Potassium iodide	0.18 mg/m3	1.9 mg/m3	140 mg/m3

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
EAUX-DISTILLÉES,-DE- CONDUCTIBILITÉ-OU-DE- MÊME-DEGRÉ- DE-PURETÉ	Pas Disponible	Pas Disponible
HYDROXYDE- DE-SODIUM,-EN- SOLUTION-AQUEUSE	250 mg/m3	10 mg/m3
tétraborate- de-disodium,-décahydrate,-à- l'exclusion-du-borate-naturel- du-n--2528	Pas Disponible	Pas Disponible
diiodure-de-mercure	28 mg/m3	10 mg/m3
iodure-de-potassium	Pas Disponible	Pas Disponible

Contrôles de l'exposition

Contrôle d'ingénierie approprié	Une ventilation locale d'évacuation est habituellement nécessaire. Si un risque d'exposition existe, il faut porter un respirateur approuvé. Un bon ajustement des vêtements est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Un respirateur avec apport d'air peut être nécessaire dans des circonstances spéciales. Un appareil de respiration autonome approuvé (SCBA) peut être nécessaire dans certaines situations.
Protection Individuelle	
Protection des yeux/du visage.	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Lunettes de protection chimique. Protection faciale complète. ▸ NE PAS porter de lentilles de contact. Les lentilles de contact posent un risque particulier ; les lentilles souples absorbent les irritants et toutes les lentilles les concentrent.
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous
Protection des mains / pieds	Des gants en PVC remontant jusqu'au coude. Lors de la manipulation de liquides corrosifs, porter un pantalon ou un cache au dessus des bottes afin d'éviter les éclaboussures d'y entrer. NOTE: Le produit peut provoquer une sensibilisation de la peau chez les individus prédisposés. Une attention doit être prise, quand la personne retire ses gants de protection et ses équipements de protection, afin d'éviter un possible contact avec la peau.
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protections	<ul style="list-style-type: none"> ▸ Protections. ▸ Tablier en PVC. ▸ Une combinaison de protection en PVC peut s'avérer nécessaire si l'exposition est grave. ▸ Unité de nettoyage pour les yeux.

Ammonia CHEMets & VACUettes Refills and Ammonia Vacu-vials Ampoules

	▶ Assurez-vous qu'il y ait un accès libre à une douche de sécurité.
Les risques thermiques	Pas Disponible

Produit(s) recommandé(s)**Protection respiratoire****INDEX DE SELECTION DES GANTS**

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:

"Forsberg Clothing Performance Index".

L(Les) effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

Ammonia CHEMets & VACUettes Refills and Ammonia Vacu-vials Ampoules

Matériel	CPI
BUTYL	C
NAT+NEOPR+NITRILE	C
NATURAL RUBBER	C
NATURAL+NEOPRENE	C
NEOPRENE	C
NEOPRENE/NATURAL	C
NITRILE	C
NITRILE+PVC	C
PE	C
PE/EVAL/PE	C
PVA	C
PVC	C
SARANEX-23	C
SARANEX-23 2-PLY	C
TEFLON	C
VITON	C
VITON/CHLOROBUTYL	C

* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	Pale yellow		
État Physique	Liquid	Densité relative (Water = 1)	1.1
Odeur	Odourless	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible
pH (comme fourni)	13.5	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	0	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	100	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	Sans Objet	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Sans Objet	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatil (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité (g/L)	miscible	pH en solution	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	VOC g/L	Pas Disponible

Ammonia CHEMets & VACUettes Refills and Ammonia Vacu-vials Ampoules

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présence de matériaux incompatibles. ▶ Le produit est considéré stable. ▶ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.
Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matières incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	L'inhalation de vapeurs d'aérosols (brumes ou fumées), générées par le produit durant une manipulation normale, peut produire des effets très toxiques, ceux-ci pouvant être fatals. Le produit à la capacité de provoquer une irritation respiratoire chez certaines personnes. Les réponses du corps à une telle irritation peuvent causer d'autres dommages aux poumons.
Ingestion	L'ingestion accidentelle du matériel peut avoir des effets toxiques ; selon des expériences sur des animaux, l'ingestion de moins de 5 grammes serait fatale ou nuirait gravement à la santé de l'individu. Le produit à la capacité de provoquer des brûlures chimiques importantes dans la cavité orale et les voies gastriques, à la suite d'une ingestion.
Contact avec la peau	Un contact de la peau avec le matériau peut engendrer d'importants effets toxiques; des effets systémiques peuvent survenir après une absorption et peuvent être fatals. Le matériau peut produire des d'importantes brûlures chimiques après un contact directe avec la peau. Les coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit. Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.
Yeux	Le produit peut causer des brûlures de chaleur après un contact direct avec les yeux. Les vapeurs et poussières peuvent être extrêmement irritantes. Si appliqué aux yeux, ce produit provoque des dommages importants aux yeux.
Chronique	Une exposition répétée ou prolongée à des corrosifs peut engendrer une érosion des dents, des variations ulcéraives et inflammatoires dans la bouche et une nécrose (rarement) de la mâchoire. Une irritation des bronches, avec de la toux, et de fréquentes attaques d'une broncho-pneumonie peut s'ensuire. Des perturbations gastro-intestinales peuvent également survenir. Des expositions chroniques peuvent engendrer une dermite et/ou une conjonctivite. Une accumulation de la substance, dans le corps humain, est probable et peut provoquer certains soucis à la suite d'expositions professionnelles répétées ou à long terme.
Ammonia CHEMets & VACUettes Refills and Ammonia Vacu-vials Ampoules	TOXICITÉ : IRRITATION
Ammonia CHEMets & VACUettes Refills and Ammonia Vacu-vials Ampoules	TOXICITÉ : IRRITATION

EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature.
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Le produit peut produire une importante irritation des yeux provoquant une inflammation importante. Une exposition prolongée ou répétée aux irritants peut produire des conjonctivites. Le produit peut causer une irritation importante de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillies et un épaississement de la peau. Les symptômes semblables à l'asthme peuvent durer des mois ou même des années après que l'exposition air cessée. Ceci peut être du à une condition non-allergique connue comme syndrome réactif de dysfonctionnement des voies respiratoires (RADS) qui peut apparaître à la suite d'une exposition à des forts niveaux de composés fortement irritants.
TÉTRABORATE-DE-DISODIUM,-DÉCAHYDRATE,-À-L'EXCLUSION-DU-BORATE-NATUREL-DU-N--2528	Les symptômes semblables à l'asthme peuvent durer des mois ou même des années après que l'exposition air cessée. Ceci peut être du à une condition non-allergique connue comme syndrome réactif de dysfonctionnement des voies respiratoires (RADS) qui peut apparaître à la suite d'une exposition à des forts niveaux de composés fortement irritants. Les critères clés pour le diagnostic d'un RADS incluent l'absence de maladie respiratoire précédente, chez un individu non-atypique, avec l'apparition abrupte de symptômes semblables à l'asthme dans les minutes ou les heures à une exposition connue à l'irritant. Un modèle de respiration réversible, au spiromètre, avec la présence modérée à importante d'hyperactivité des bronches au cours d'un test à la méthacholinium et l'absence d'une inflammation lymphatique minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères pour le diagnostic d'un RADS. Le RADS (ou asthme) suivant une inhalation irritante est un désordre rare avec des taux reliés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante. Oral (rat) LD50: 4500-5000 mg/kg Eyes (rabbit) (-) Mild [Orica BORAX-Europe] Reproductive effector in rats Mutagenic towards bacteria
DIODURE-DE-MERCURE	Une exposition au produit pour des périodes prolongées peut provoquer des défauts physiques dans le développement de l'embryon (téatogenèse) Dyspnae, diarrhoea, nausea and vomiting, foetotoxicity and teratogenesis recorded.
Ammonia CHEMets & VACUettes Refills and Ammonia Vacu-vials Ampoules, IODURE-	Les allergies de contact se manifestent rapidement sous forme d'eczéma, ou moins fréquemment sous forme d'urticaires ou d'œdème de Quincke. La pathogenèse des eczémas de contact comprends une réaction de cellules médiatrices immunisées (T lymphocytes) du type retardé.

Ammonia CHEMets & VACUettes Refills and Ammonia Vacu-vials Ampoules

DE-POTASSIUM

Les autres réactions allergiques de la peau, e.g. contact urticant, comprennent des réactions d'anti-corps médiateurs immunisés. La signification du contact allergique n'est pas seulement déterminée par son potentiel de sensibilité : la répartition de la substance et les opportunités d'un contact avec elle sont également importantes. Une substance faiblement sensible qui est largement répandue peut être un allergène plus important qu'une avec un fort potentiel sensibilisant avec peu d'individus au contact.

toxicité aiguë	✓	Cancérogénicité	⊘
Irritation / corrosion	✓	reproducteur	⊘
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	✓
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	✓	STOT - exposition répétée	✓
Mutagénéité	⊘	risque d'aspiration	⊘

Légende: ✓ – Données nécessaires à la classification disponible
 ✗ – Données disponibles, mais ne rempli pas les critères de classification
 ⊘ – Données non disponibles pour faire la classification

statut CMR

peau	diiodure-de-mercure	Canada - British Columbia Occupational Exposure Limits - Skin Canada - Alberta Occupational Exposure Limits - Skin	Skin; R 1
------	---------------------	--	-----------

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NE PAS PERMETTRE au produit d'entrer en contact avec les eaux de surface ou les zones intertidales en-dessous de la moyenne de la marque supérieure. Ne pas contaminer l'eau durant le nettoyage ou l'élimination de l'équipement de nettoyage.

Les déchets résultants de l'utilisation du produit doivent être éliminés sur un ou des sites approuvés.

Prévenir, par tous les moyens possibles, les éclaboussures d'entrer dans les drains et les voies d'eau.

Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	BAS	BAS
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	BAS	BAS
iodure-de-potassium	HAUT	HAUT

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	BAS (LogKOW = -1.38)
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	BAS (LogKOW = -3.8796)
iodure-de-potassium	BAS (LogKOW = 0.0436)

Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	BAS (KOC = 14.3)
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	BAS (KOC = 14.3)
iodure-de-potassium	BAS (KOC = 14.3)

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit / emballage	
------------------------------------	--

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ammonia CHEMets & VACUettes Refills and Ammonia Vacu-vials Ampoules

Etiquettes nécessaires

	
Polluant marin	aucun

Transport par terre (TDG)

Numéro ONU	1760
Groupe d'emballage	II
Nom d'expédition des Nations unies	LIQUIDE CORROSIF, NSA (contains sodium hydroxide and mercuric iodide)
Dangers pour l'environnement	Aucune donnée appropriée
Classe(s) de danger pour le transport	classe : 8 Risque Secondaire : Sans Objet
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières : 16

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR)

Numéro ONU	1760
Groupe d'emballage	II
Nom d'expédition des Nations unies	LIQUIDE CORROSIF, NSA (contains sodium hydroxide and mercuric iodide)
Dangers pour l'environnement	Aucune donnée appropriée
Classe(s) de danger pour le transport	Classe ICAO/IATA : 8 Sous-risque ICAO/IATA : Sans Objet Code ERG : 8L
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Dispositions particulières : A3A803 Instructions d'emballage pour cargo uniquement : 855 Maximum Qté / Paquet pour cargo uniquement : 30 L Instructions d'emballage pour cargo et vaisseaux passagers : 851 Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet : 1 L Qté de paquets limités dans avion passager et de cargaison : Y840 Quantité Limitée Quantité maximale Passager et Cargo / Paquet : 0.5 L

Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee)

Numéro ONU	1760
Groupe d'emballage	II
Nom d'expédition des Nations unies	LIQUIDE CORROSIF, NSA (contains sodium hydroxide and mercuric iodide)
Dangers pour l'environnement	Sans Objet
Classe(s) de danger pour le transport	Classe IMDG : 8 IMDG Sous-risque : Sans Objet
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	N° EMS : F-A , S-B Dispositions particulières : 274 Quantités limitées : 1 L

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ(7732-18-5) Est disponible dans les textes	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)"
---	--

Ammonia CHEMets & VACUettes Refills and Ammonia Vacu-vials Ampoules

réglementaires suivants	
HYDROXYDE-DE-SODIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE(1310-73-2) Est disponible dans les textes réglementaires suivants	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle", "Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)", "Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (Français)", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)", "Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle", "Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle", "Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination", "Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail", "Canada en identité judiciaire services chimique cancérigène évaluation - Tableau 1 - Produits chimiques considérées pour l'évaluation (en anglais)", "Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta", "Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants"
tétraborate-de-disodium,-décahydrate,-à l'exclusion-du-borate-naturel-du-n--2528(1303-96-4) Est disponible dans les textes réglementaires suivants	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)", "Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle", "Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle", "Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination", "Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail", "Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta"
diiodure-de-mercure(7774-29-0) Est disponible dans les textes réglementaires suivants	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle", "Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)", "Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle", "Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle", "Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination", "Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (CIRC) - Agents classés par les Monographies du CIRC", "Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail", "Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta", "Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants"
iodure-de-potassium(7681-11-0) Est disponible dans les textes réglementaires suivants	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)", "Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle", "Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle"

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

autres informations

Ingrédients avec plusieurs numéros CAS

Nom	Numéro CAS
Pas Disponible	Pas Disponible
Pas Disponible	Pas Disponible

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

Une liste des références utilisées par le comité se trouve sur le site suivant: www.chemwatch.net/references

La fiche technique santé-sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Ce document est soumis au droit d'auteur. A l'exception d'utilisation sensées pour des études privées, recherches, revues ou critiques, comme permis dans loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite d'aucune manière sans l'accord écrit de CHEMWATCH. TEL (+61 3 9572 4700)



Simplicity in Water Analysis

Cover Page for Safety Data Sheet

Thank you for choosing CHEMetrics, Inc. We appreciate your business. In order to best serve your needs for accurate and complete Safety Data, we offer the following information as supplemental to the attached SDS.

SDS No.: S1500

Version No.: 1.1

Product Name: Stabilizer Solutions for Ammonia CHEMets® and Vacu-vials® Kits

Part Nos.: A-1500, A-1501

Product Descriptions:

Stabilizer Solution: Plastic bottle containing liquid reagent. Each bottle of A-1500 solution contains approximately 9 mL of liquid reagent. Each bottle of A-1501 solution contains approximately 18 mL of liquid reagent. Test kits contain one bottle of A-1500 solution and two bottles of A-1501 solution. Stabilizer Solution packs contain six (6) bottles of solution.

Addendum to Section 14 Transport Information:

Shipping container markings and labels for this product, as received, may vary from the contents of section 14 of the SDS for one or both of the following reasons:

- CHEMetrics has packaged this product as Dangerous Goods in Excepted Quantities according to IATA, US DOT, and IMDG regulations.
- CHEMetrics has packaged this product as part of a test kit or reagent set composed of various chemical reagents and elected to ship as UN 3316 Chemical Kit, Hazard Class 9, Packing Group II or III.

In case of reshipment, it is the responsibility of the shipper to determine appropriate labels and markings in accordance with applicable transportation regulations.

Additional Information:

- "Print Date" = Revision Date (expressed as DD/MM/YYYY)
- Test kits and reagents sets may contain additional chemical reagents. See separate SDS(s).

CHEMets®, VACUettes®, Vacu-vials®, and Titrets® are registered trademarks of CHEMetrics Inc.



Stabilizer Solutions for Ammonia CHEMets and Vacu-vials Kits

CHEMetrics, Inc.

Chemwatch: 9-82029

SDS No: S1500

Version Num: 1.1

Code d'alerte du risque: 2

Date de revision: 08/10/2014

Date d'impression: 13/03/2015

date initiale: 09/10/2014

S.GHS.CAN.FR

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit	Stabilizer Solutions for Ammonia CHEMets and Vacu-vials Kits
Synonymes	Part Nos.: A-1500, A-1501
Nom d'expédition	Sans Objet
Formule chimique	Sans Objet
Autres moyens d'identification	Pas Disponible
Numéro CAS	Sans Objet

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes :	Components of water analysis test kits K-1503, K-1510, K-1523
--	---

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom commercial de l'entreprise	CHEMetrics, Inc.
Adresse	4295 Catlett Road, Midland, VA. 22728 United States
Téléphone	1-540-788-9026
Fax	1-540-788-4856
Site Internet	www.chemetrics.com
Courriel	technical@chemetrics.com

Numéro d'appel d'urgence

Association / Organisation	ChemTel Inc.
Numéro de téléphone d'appel d'urgence	1-800-255-3924
Autres numéros de téléphone d'urgence	+01-813-248-0585

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification de la substance ou du mélange

Stabilizer Solutions for Ammonia CHEMets and Vacu-vials Kits

Classification de SGH	TOXICITÉ AIGUË PAR VOIE ORALE Catégorie 4, Irritation/corrosion cutanée catégorie 2, Irritation oculaire catégorie 2A
------------------------------	---

Éléments d'étiquetage

Éléments pour étiquette GHS	
------------------------------------	---

MENTION D'AVERTISSEMENT	ATTENTION
--------------------------------	------------------

Déclaration(s) sur les risques

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Déclarations de Sécurité: Prévention

P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P270	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Déclarations de Sécurité: Réponse

P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313	Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
P301+P312	INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON / un médecin / médecin / secouriste / en cas de malaise.
P302+P352	SI SUR LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P330	Rincer la bouche.

Déclarations de Sécurité: Stockage

Sans Objet

Déclarations de Sécurité: Élimination

P501	Éliminer le contenu / récipient à décharge chimique agréé ou si organique à l'incinération à haute température
-------------	--

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substances

Voir la section ci-dessous pour la composition des mélanges

Mélanges

Numéro CAS	%[poids]	Nom
1310-58-3	<1	HYDROXYDE-DE-POTASSIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE
111-46-6	5	2,2'-oxydiéthanol
6381-59-5	27	tartrate-de-potassium-et-de-sodium
7732-18-5	>67	EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Contact des yeux	<p>Si ce produit entre en contact avec les yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Maintenir immédiatement les yeux ouverts et laver avec de l'eau claire. ▶ S'assurer de la complète irrigation des yeux en conservant les paupières ouvertes et loin des yeux et en bougeant les paupières en soulevant occasionnellement les paupières hautes et basses. ▶ Si la douleur persiste ou réapparaît, rechercher un avis médical. ▶ Des lentilles de contact ne doivent être retirées que par une personne formée.
Contact avec la peau	<p>Si le produit entre en contact avec la peau:</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés, chaussures incluses. ▶ Laver les zones affectées à grand eau (et du savon si disponible). ▶ Rechercher un avis médical dans le cas d'une irritation.
Inhalation	<ul style="list-style-type: none"> ▶ En cas d'inhalation de fumées ou d'ingestion de produits de combustion : Déplacez-vous vers un endroit aéré. ▶ En général, d'autres mesures ne sont pas nécessaires.
Ingestion	<ul style="list-style-type: none"> ▶ EN CAS D'INGESTION, FAITES APPEL A UNE ASSISTANCE MÉDICALE DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS. ▶ demandez conseil auprès d'un centre antipoison ou d'un médecin. ▶ Il est probable qu'un traitement hospitalier d'urgence soit nécessaire.

Continued...

Stabilizer Solutions for Ammonia CHEMets and Vacu-vials Kits

- ▶ En attendant, la personne doit être prise en charge par du personnel formé aux premiers secours qui prendra des mesures d'accompagnement selon la situation observée et l'état du patient.
- ▶ Si l'intervention immédiate d'un médecin est possible, le patient doit lui être confié ainsi qu'un exemplaire de la FDS. Il appartiendra ensuite au spécialiste médical, et à lui seul, de prendre toute autre action.
- ▶ Si aucune intervention médicale ne peut avoir lieu sur le site de travail ou ses environs, transférez le patient à l'hôpital accompagné d'un exemplaire de la FDS.

Lorsque qu'une intervention médicale immédiate ne peut avoir lieu, ou lorsque le patient est à plus de 15 minutes d'un hôpital, ou encore dans les cas prévus expressément:

- ▶ **PROVOQUEZ** des vomissements chez le patient en insérant les doigts vers l'arrière de sa gorge, **UNIQUEMENT SI LE PATIENT EST CONSCIENT**. Pencher le patient vers l'avant ou le coucher sur le côté gauche (tête en arrière si possible) pour maintenir ouvertes les voies respiratoires et empêcher l'inhalation du produit.

REMARQUE: Portez des gants de protection pour provoquer le mécanisme de vomissement.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

pour les poisons (dans le cas où un régime de traitement est absent) :

TRAITEMENT DE BASE

- ▶ Etablir des voies respiratoires notables avec succion si nécessaire.
- ▶ Surveiller les signes d'insuffisance respiratoire et assister la ventilation si nécessaire.
- ▶ Administrer de l'oxygène par un masque avec non-retour à de 10 à 15 l/min.
- ▶ Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un choc.
- ▶ Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre un œdème pulmonaire.
- ▶ Anticiper les crises.
- ▶ **NE PAS utiliser d'émétiques**. Quand une ingestion est suspectée, rincer la bouche et donner jusqu'à 200 ml d'eau (5 ml/kg recommandé) pour la dilution quand le patient est capable d'avaler, possède un fort réflexe pharyngé et ne bave pas.

TRAITEMENT AVANCE

- ▶ Envisager une intubation orotrachéale ou nasotrachéale pour un contrôle des voies respiratoires chez un patient inconscient ou chez qui un arrêt respiratoire est apparu.
- ▶ Une ventilation à pression positive à l'aide d'un masque avec valve peut s'avérer utile.
- ▶ Surveiller et traiter, quand nécessaire, contre l'arythmie.
- ▶ Débuter un IV D5W TKO. Si des signes d'hypovolémie sont présents, utiliser une solution lactée Ringers. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- ▶ Une thérapie avec drogue doit être envisager pour un œdème pulmonaire.
- ▶ Une hypotension sans signe d'hypovolémie peut nécessiter des vasopresseurs. Une hypotension avec des signes d'hypovolémie nécessite l'administration précautionneuse de fluides. Une surcharge de fluide peut créer des complications.
- ▶ Traiter les crises avec du diazépam.
- ▶ Le chlorhydrate de proparacaine doit être utiliser pour aider l'irrigation des yeux.

BRONSTEIN, A.C. and CURRANCE, P.L. *EMERGENCY CARE FOR HAZARDOUS MATERIALS EXPOSURE: 2nd Ed. 1994*

Traiter symptomatiquement.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Le produit contient une proportion substantielle d'eau et donc il n'y a pas de restriction sur le type de média d'extinction à utiliser. Le choix du média d'extinction doit prendre en compte les zones environnantes.

Bien que le produit soit non-combustible, l'évaporation de l'eau depuis le mélange, provoqué par la chaleur d'un incendie proche, peut engendrer le flottement de couches de substances combustibles.

Dans un tel cas, envisager :

- ▶ Mousse
- ▶ Poudre chimique sèche
- ▶ Dioxyde de carbone

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Incompatibilité au feu Non connu.

Conseils aux pompiers

Lutte Incendie

- ▶ Appelez les pompiers et indiquez-leur le lieu et la nature du risque.
- ▶ Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection conçus pour lutter contre le feu.

Risque D'Incendie/Explosion

- ▶ Le matériel n'est pas combustible d'emblée dans des conditions normales.
- ▶ Cependant, il se décomposera en cas d'incendie et les composés organiques pourraient brûler.
- ▶ Il ne s'agit pas d'un risque de feu majeur.
- ▶ La chaleur peut entraîner l'expansion ou la décomposition ainsi qu'une explosion des récipients.
- ▶ La décomposition due à la chaleur peut engendrer des fumées toxiques de monoxyde de carbone (CO).

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eclaboussures Mineures

- ▶ Nettoyez tout de suite tous les écoulements.
- ▶ Evitez de respirer les vapeurs et le contact avec la peau et les yeux.
- ▶ Contrôlez le contact de votre corps en portant un équipement de protection.
- ▶ Contenez et absorbez le liquide avec du sable, de la terre, du matériel inerte ou de la vermiculite.
- ▶ Essuyez.

Eclaboussures Majeures

- Risque modéré.
- ▶ Vider la zone de son personnel non-protégé et se déplacer contre le vent.
 - ▶ Appelez les pompiers et donnez-leur le lieu et la nature du risque.
 - ▶ Mettez un appareil respiratoire et des gants de protection.
 - ▶ Evitez par tous les moyens possibles les déversements dans les égouts et canalisations et les cours d'eau.

Stabilizer Solutions for Ammonia CHEMets and Vacu-vials Kits

Le conseil sur l'équipement de protection individuel est contenu dans la rubrique 8 de la FDS..

SECTION 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation Sure	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Eviter tout contact personnel, inhalation incluse. ▶ Porter des vêtements de protection en cas de risques d'exposition. ▶ Utiliser dans un lieu bien ventilé. ▶ Prévenir une concentration dans les trous et les creux. ▶ NE PAS entrer dans des espaces confinés avant que l'atmosphère ne soit vérifiée.
Autres Données	

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Container adapté	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Emballage en polypropylène ou polyéthylène. réservoir en plastique. ▶ Emballage conforme aux règles du fabricant. ▶ Vérifier que tous les containers sont clairement étiquetés et sans fuite.
Incompatibilité de Stockage	Inconnu.

INCOMPATIBILITÉS DU MATÉRIEL D'EMBALLAGE

Pas Disponible

SECTION 8 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

VALEURS LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLEP)

DONNEES SUR LES INGREDIENTS

Source	Composant	Nom du produit	VME	STEL	pic	Notes
Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants	HYDROXYDE-DE-POTASSIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Potassium hydroxide	2 mg/m3 / --- ppm	--- mg/m3 / --- ppm	Pas Disponible	Pas Disponible
Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination	HYDROXYDE-DE-POTASSIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Potassium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	Pas Disponible
Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail	HYDROXYDE-DE-POTASSIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Hydroxyde de potassium	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	Pas Disponible
Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle	HYDROXYDE-DE-POTASSIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Potassium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	TLV Basis: upper respiratory tract, eye & skin irritation
Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle	HYDROXYDE-DE-POTASSIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Potassium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	TLV® Basis: URT, eye, & skin irr
Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta	HYDROXYDE-DE-POTASSIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Potassium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	2 mg/m3	Pas Disponible
Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle	HYDROXYDE-DE-POTASSIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Potassium hydroxide	Pas Disponible	Pas Disponible	C 2 mg/m3 mg/m3	Pas Disponible
Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)	HYDROXYDE-DE-POTASSIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Potassium, hydroxyde de	Pas Disponible	P2 mg/m3	Pas Disponible	RP

LIMITES D'URGENCE


Composant	Nom du produit	TEEL-1	TEEL-2	TEEL-3
potassium hydroxide	Potassium hydroxide	0.18 mg/m3	2 mg/m3	54 mg/m3
diethylene glycol	Diethylene glycol	6.9155 ppm	80 ppm	250 ppm
potassium sodium tartrate	Sodium potassium tartrate; (Potassium sodium tartrate)	3.2 mg/m3	36 mg/m3	210 mg/m3
potassium sodium tartrate	Sodium potassium tartrate tetrahydrate	3.2 mg/m3	36 mg/m3	210 mg/m3

Composant	IDLH originale	IDLH révisé
HYDROXYDE-DE-POTASSIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Pas Disponible	Pas Disponible
2,2'-oxydiéthanol	Pas Disponible	Pas Disponible
tartrate-de-potassium-et-de-sodium	Pas Disponible	Pas Disponible

Stabilizer Solutions for Ammonia CHEMets and Vacu-vials Kits

EAUX-DISTILLÉES,-DE- CONDUCTIBILITÉ-OU-DE- MÊME-DEGRÉ- DE-PURETÉ	Pas Disponible	Pas Disponible
---	----------------	----------------

Contrôles de l'exposition

Contrôle d'ingénierie approprié	Un échappement général est adéquat dans des conditions de fonctionnement normales. Une ventilation d'échappement locale peut être nécessaire dans des conditions spécifiques. Si un risque de surexposition existe, porter un respirateur approuvé. Un ajustement correct est essentiel pour obtenir une protection adéquate. Fournir une ventilation adéquate dans les entrepôts et les lieux de stockage fermés.
Protection Individuelle	
Protection des yeux/du visage.	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Lunettes de sécurité avec des protections sur le côté. ▶ Masque chimique. ▶ Les lentilles de contact constituent un risque particulier; les lentilles molles peuvent absorber les produits irritants et toutes les lentilles les concentrent. NE mettez PAS des lentilles de contact.
Protection de la peau	Voir protection Main ci-dessous
Protection des mains / pieds	Porter des gants de protection contre les produits chimiques, par exemple en PVC. Porter des chaussures de sécurité ou des bottes en plastique. La durée et l'aptitude des types de gants dépendent de l'usage. Les facteurs suivants sont importants lors du choix de gants : fréquence et durée des contacts, résistance chimique du matériau qui constitue les gants, épaisseur des gants et dextérité.
Protection corporelle	Voir Autre protection ci-dessous
Autres protections	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Tenue complète. ▶ Tablier en P.V.C. ▶ Crème protectrice. ▶ Crème nettoyante pour la peau. ▶ Unité de lavement des yeux.
Les risques thermiques	Pas Disponible

Produit(s) recommandé(s)

INDEX DE SELECTION DES GANTS

La sélection des gants est basée sur une présentation modifiée du:

"Forsberg Clothing Performance Index".

L(Les) effet(s) de la (des) substance(s) suivante(s) sont prises en compte dans la sélection générée par ordinateur.

Stabilizer Solutions for Ammonia CHEMets and Vacu-vials Kits

Matériel	CPI
BUTYL	A
NATURAL RUBBER	C
NATURAL+NEOPRENE	C
NEOPRENE	C
NITRILE	C
NITRILE+PVC	C
PVA	C
PVC	C
VITON	C

* CPI - Index de Performance Chemwatch

A: Meilleure Sélection

B: Satisfaisant ; peut se dégrader après 4 heures d'immersion continue.

C: Choix Pauvre ou Dangereux pour d'autre qu'une immersion à court terme.

REMARQUE: Comme une série de facteurs influenceront la performance actuelle des gants, une sélection finale doit être basée sur l'observation détaillée -

* Quand les gants doivent être utilisés sur une base à court terme, peu fréquente ou temporaire, les facteurs tels que le 'touché' ou la commodité (e.g. disponibilité), peuvent orienter le choix des gants qui peuvent être sinon inadaptés suite à une utilisation à long terme ou fréquente. Un médecin qualifié devrait être consulté.

Protection respiratoire

Filtere de type A-P de capacité suffisante (AS / NZS 1716 et 1715, EN 143:2000 et 149:2001, ANSI Z88 ou équivalent national)

Dans le cas où la concentration en gaz/particules en suspension dans la zone respirable approche ou excède "le standard d'exposition" (ou SE), une protection respiratoire est requise. Le degrés de protection varie avec le type de couverture du masque et la classe du filtre ; la nature de la protection varie en fonction du type de filtre.

Facteur de protection	Demi-masque respiratoire	Respirateur intégral	Masque à adduction d'air
10 x ES	A-AUS P2	-	A-PAPR-AUS P2
50 x ES	-	A-AUS P2	-
100 x ES	-	A-2 P2	A-PAPR-2 P2 ^

^ - Intégral

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Colorless		
État Physique	Liquid	Densité relative (Water = 1)	1.12
Odeur	Odourless	Coefficient de partition n-octanol / eau	Pas Disponible
Seuil pour les odeurs	Pas Disponible	Température d'auto-allumage (°C)	Pas Disponible

Stabilizer Solutions for Ammonia CHEMets and Vacu-vials Kits

pH (comme fourni)	8	Température de décomposition	Pas Disponible
Point de fusion / point de congélation (° C)	10	Viscosité (cSt)	Pas Disponible
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition (° C)	104	Poids Moléculaire (g/mol)	Pas Disponible
Point d'éclair (°C)	Sans Objet	goût	Pas Disponible
Taux d'évaporation	Pas Disponible	Propriétés explosives	Pas Disponible
Inflammabilité	Sans Objet	Propriétés oxydantes	Pas Disponible
Limite supérieure d'explosivité	Pas Disponible	La tension de surface (dyn/cm or mN/m)	Pas Disponible
Limite inférieure d'explosivité (LIE)	Pas Disponible	Composé volatile (%vol)	Pas Disponible
Pression de vapeur (kPa)	Pas Disponible	Groupe du Gaz	Pas Disponible
hydrosolubilité (g/L)	miscible	pH en solution	Pas Disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Pas Disponible	VOC g/L	Pas Disponible

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Voir section 7
Stabilité chimique	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présence de matériaux incompatibles. ▶ Le produit est considéré stable. ▶ Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.
Possibilité de réactions dangereuses	Voir section 7
Conditions à éviter	Voir section 7
Matières incompatibles	Voir section 7
Produits de décomposition dangereux	Voir Section 5

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les effets toxicologiques

Inhalé	Le produit n'est pas connu pour produire des effets négatifs sur la santé ni des irritations du système respiratoire après une inhalation (tels que classifiées par les directives CE se basant sur des modèles animaux). Néanmoins, des effets négatifs systémiques ont été produit suite à l'exposition d'animaux par au moins une voie et la pratique d'une bonne hygiène requiert de conserver les expositions à un minimum et que des mesures de contrôle adaptées soient mises en place lors d'une pratique professionnel. Habituellement pas un risque en raison de la nature non-volatile de produit
Ingestion	Une ingestion accidentelle du matériel peut s'avérer dangereuse; selon des expériences sur des animaux, l'ingestion de moins de 150 grammes serait fatale ou nuirait gravement à la santé de l'individu.
Contact avec la peau	Ce produit à la capacité de provoquer une inflammation au contact de la peau chez certaines personnes. Le produit peut accentuer toute condition dermite pré-existante. Les coupures ouvertes, une peau irritée ou abrasive ne devrait pas être exposé à ce produit. Une entrée dans le système sanguin, via par exemple, des coupures, des abrasions ou des lésions, peut produire des blessures systémiques avec des effets nocifs. Examiner les peau avant l'utilisation du produit et s'assurer que les dommages externes sont correctement protégés.
Yeux	Le produit à la capacité de provoquer une irritation des yeux et des dommages chez certaines personnes.
Chronique	Une exposition à long terme au produit n'est pas connue comme produisant des effets négatifs chroniques pour la santé (tel que classé par les Directives CE utilisant des modèles animaux) ; néanmoins, une exposition par n'importe quelle voie devrait être minimisée.

Stabilizer Solutions for Ammonia CHEMets and Vacu-vials Kits	TOXICITÉ	IRRITATION
Stabilizer Solutions for Ammonia CHEMets and Vacu-vials Kits	TOXICITÉ	IRRITATION

HYDROXYDE-POTASSIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Les symptômes semblables à l'asthme peuvent durer des mois ou même des années après que l'exposition air cessée. Ceci peut être du à une condition non-allergique connue comme syndrome réactif de dysfonctionnement des voies respiratoires (RADS) qui peut apparaître à la suite d'une exposition à des forts niveaux de composés fortement irritants. Les critères clés pour le diagnostique d'un RADS incluent l'absence de maladie respiratoire précédente, chez un individu non-atypique, avec l'apparition abrupte de symptômes semblables à l'asthme dans les minutes ou les heures à une exposition connue à l'irritant. Un modèle de respiration réversible, au spiromètre, avec la présence modérée à importante d'hyperactivité des bronches au cours d'un test à la méthacholinium et l'absence d'une inflammation lymphatique minimale, sans éosinophilie, ont également été inclus dans les critères pour le diagnostique d'un RADS. Le RADS (ou asthme) suivant une inhalation irritante est un désordre rare avec des taux reliés à la concentration et à la durée de l'exposition à la substance irritante.
2,2'-OXYDIÉTHANOL	Le produit peut causer une irritation de la peau après une exposition prolongée ou répétée et peut produire au contact de la peau des rougeurs, des tuméfactions, une production de vésicules, la formation d'écaillés et un épaississement de la peau.

Stabilizer Solutions for Ammonia CHEMets and Vacu-vials Kits

Stabilizer Solutions for Ammonia CHEMets and Vacu-vials Kits, TARTRATE-DE-POTASSIUM-ET-DE-SODIUM, EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ

Aucune donnée significative de toxicologie aiguë identifiée dans la littérature.

toxicité aiguë	✓	Cancérogénicité	⊖
Irritation / corrosion	✓	reproducteur	⊖
Lésions oculaires graves / irritation	✓	STOT - exposition unique	⊖
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	⊖	STOT - exposition répétée	⊖
Mutagénéité	⊖	risque d'aspiration	⊖

Légende: ✓ – Données nécessaires à la classification disponible
 ✗ – Données disponibles, mais ne rempli pas les critères de classification
 ⊖ – Données non disponibles pour faire la classification

statut CMR

Sans Objet

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité

NE jetez PAS dans les égouts ou les canalisations.

Persistance et dégradabilité

Composant	Persistance: Eau/Sol	Persistance: Air
2,2'-oxydiéthanol	BAS	BAS
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	BAS	BAS

Potentiel de bioaccumulation

Composant	Bioaccumulation
2,2'-oxydiéthanol	BAS (BCF = 180)
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	BAS (LogKOW = -1.38)

Mobilité dans le sol

Composant	Mobilité
2,2'-oxydiéthanol	HAUT (KOC = 1)
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ	BAS (KOC = 14.3)

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination du produit / emballage	<p>Percer les containers afin de prévenir une ré-utilisation.</p> <p>Les législations concernant les exigences pour l'élimination des déchets peuvent être différentes suivant les pays, régions ou/ou territoires. Chaque utilisateur doit se conformer aux lois régissant la zone où il se trouve. Dans des cas particuliers, certains déchets doivent faire l'objet d'un suivi.</p> <p>Une hiérarchisation des contrôles semble être une méthode commune - l'utilisateur doit étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ La réduction, ▶ La réutilisation ▶ Le recyclage ▶ L'élimination (si tout le reste a échoué) <p>Ce produit peut être recyclé s'il n'a pas été utilisé ou s'il n'a pas été contaminé de manière à le rendre impropre à l'utilisation prévue pour celui-ci.</p>
------------------------------------	--

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Étiquettes nécessaires

Polluant marin	aucun
----------------	-------

Transport par terre (TDG): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Stabilizer Solutions for Ammonia CHEMets and Vacu-vials Kits

Transport aérien (ICAO-IATA / DGR): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport Maritime (IMDG-Code / GGVSee): NON REGLEMENTE PAR LE CODE DES TRANSPORTS CONCERNANT LES MARCHANDISES DANGEREUSES

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

source	ingrédient	catégorie de pollution
IMO MARPOL 73/78 (Annex II) - List of Noxious Liquid Substances Carried in Bulk	HYDROXYDE-DE-POTASSIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE	Y

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Ce produit a été classé conformément aux critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

HYDROXYDE-DE-POTASSIUM,-EN-SOLUTION-AQUEUSE(1310-58-3) Est disponible dans les textes réglementaires suivants	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada - Colombie-Britannique Limites D'Exposition Professionnelle", "Canada - Québec) Valeurs d'Exposition Admissibles des Contaminants atmosphériques (français)", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)", "Canada - Île-du-Prince-Édouard Limites d'exposition professionnelle", "Canada - Saskatchewan sur la santé et la sécurité au travail - des limites de contamination", "Canada - Nouvelle-Écosse Limites d'exposition professionnelle", "Canada - Territoires du Nord-Ouest Limite d'exposition en milieu de travail", "Canada - Yukon concentrations admissibles pour les substances aéroportées contaminants", "Canada - Limites d'exposition professionnelle de l'Alberta"
2,2'-oxydiéthanol(111-46-6) Est disponible dans les textes réglementaires suivants	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)"
tartrate-de-potassium-et-de-sodium(6381-59-5) Est disponible dans les textes réglementaires suivants	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)"
EAUX-DISTILLÉES,-DE-CONDUCTIBILITÉ-OU-DE-MÊME-DEGRÉ-DE-PURETÉ(7732-18-5) Est disponible dans les textes réglementaires suivants	"Canada Catégorisation des décisions pour toutes les substances de la LIS", "Canada Liste Intérieure des Substances (DSL)"

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

autres informations

Ingrédients avec plusieurs numéros CAS

Nom	Numéro CAS
Pas Disponible	Pas Disponible

La classification de la substance et de ses ingrédients provient de sources officielles ainsi que d'une révision indépendante par le comité de classification de Chemwatch à l'aide de références littéraires.

Une liste des références utilisées par le comité se trouve sur le site suivant: www.chemwatch.net/references

La fiche technique santé-sécurité ((M)SDS) est un outil de communication orienté sur le risque et qui doit être utilisé dans le cadre de la politique d'évaluation du risque. De nombreux facteurs peuvent influencer la diffusion d'information au sujet des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés en référence à des Scénarios d'exposition. L'échelle d'usage, la fréquence d'utilisation et les mécanismes techniques disponibles et actuels doivent faire l'objet d'une réflexion poussée.

Ce document est soumis au droit d'auteur. A l'exception d'utilisation sensées pour des études privées, recherches, revues ou critiques, comme permis dans loi relative au droit d'auteur, aucune partie ne peut être reproduite d'aucune manière sans l'accord écrit de CHEMWATCH. TEL (+61 3 9572 4700)